



POSTULAT

Auteur Pauline Crettol, PS/GC, Yasmine Balet, PLR/FDP et Edouard Rey, PDCVr
Objet Pour un renforcement de la lutte contre le racisme en Valais
Date 17/12/2021
Numéro 2021.12.561

Des insultes à caractère raciste lors d'un match de Sion, une altercation raciste lors d'un combat de reines dans le val de Bagnes, deux titres qui ont fait la une des journaux suisses ces derniers mois. En 2020, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) publiait un rapport où elle recensait environ 600 cas de discriminations raciales par année en Suisse. Le 3 décembre 2021, le Comité de l'ONU contre la discrimination raciale, inquiet de la situation en Suisse, a appelé les autorités à fournir davantage d'efforts pour empêcher et lutter contre les discours de haine, qui ont été exacerbés par la crise du coronavirus.

En Suisse, il manque des bases légales nécessaires pour lutter efficacement contre le racisme. Les mesures contre les discriminations raciales sont timides, voire inexistantes. Le Valais, en retard sur les autres cantons, ne dispose pas de service de lutte contre le racisme. Mais, dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC), et sur mandat du Service de la population et de la migration (SPM), la Croix-Rouge Valais a mis sur pied le Bureau d'écoute contre le racisme qui, depuis 2015, offre un espace d'accueil, d'écoute et de soutien pour les personnes victimes de racisme. Ce dernier organise également chaque année une semaine d'actions contre le racisme, en collaboration avec la section intégration du SPM et les délégué-es à l'intégration régionaux. Or, en raison de ressources financières et personnelles trop limitées (une personne engagée à temps partiel), le Bureau peine à développer une vision stratégique et à proposer de larges campagnes de prévention sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le manque de statistiques sur les incidents de discriminations empêche une lutte contre le racisme efficace et ciblée.

Conclusion

Combattre le racisme n'est pas seulement la tâche de quelques personnes, mais le rôle de l'ensemble de la société. L'État valaisan doit enfin prendre au sérieux cette problématique et se donner des moyens suffisants pour protéger la population des discriminations raciales.

Dans ce cadre, nous demandons au canton du Valais d'effectuer une étude pour disposer de chiffres et statistiques sur les altercations à caractère raciste dans notre canton. Nous le chargeons également d'étudier comment renforcer la prévention et la lutte contre les discriminations, en accordant davantage de ressources au Bureau d'écoute contre le racisme, par exemple.